



## RAPPORT DE GESTION

---

### TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE .....	2
ACTIVITÉS ABANDONNÉES .....	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2018 .....	3
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS .....	4
INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT .....	7
ANALYSES DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....	8
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ .....	10
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....	14
INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....	19
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....	25

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du premier trimestre 2019 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est une société de gestion détenant une participation dans Québecor Média inc., l'un des plus importants conglomérats de télécommunications et de médias du Canada. Le 22 juin 2018, Québecor Média inc. est devenu une filiale en propriété exclusive de Québecor inc.

Québecor Média inc. exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. Québecor Média inc. déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés et la maximisation de la valeur de ses contenus au profit de multiples plateformes de distribution. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » désignent Québecor inc. et ses filiales et les références à « Québecor Média » désignent Québecor Média inc. et ses filiales.

Les 11 mai et 22 juin 2018, Québecor Média a racheté 16 064 215 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital d'Amérique Investissements inc. (« CDP Capital »), une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour un prix d'achat global de 1,54 G\$, payé en espèces. Le 22 juin 2018, Québecor a complété l'achat de 1 564 696 actions de Québecor Média détenues par CDP Capital, en contrepartie de l'émission de débentures convertibles de Québecor d'un montant en capital de 150,0 M\$, convertibles en actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») de Québecor. Par suite de ces transactions, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 81,53 % à 100,0 %.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société a adopté sur une base rétroactive complète les nouvelles règles de l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf pour certaines exceptions. En particulier, les preneurs devront présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée. L'adoption de la norme IFRS 16 a des impacts importants sur les états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme pour l'utilisation de locaux ou d'équipements. Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location est dorénavant comptabilisée aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêt sur l'obligation locative. Puisqu'en vertu de la norme précédente les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles étaient engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifie le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans les états consolidés des résultats. Les paiements en capital de l'obligation locative sont maintenant présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie, tandis que ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation selon l'ancienne norme. Les impacts de l'adoption de l'IFRS 16 sur une base rétroactive complète sont présentés sous « Modification de conventions comptables ».

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net, pour le premier trimestre 2019, comparativement au premier trimestre 2018, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16, tel que permis selon les Normes internationales d'information financière « IFRS »). L'annexe A1 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des autorités canadiennes en valeurs mobilières précise que dans le cas où l'effet des options retenues dans la mise en application d'une modification de méthodes comptables est important, comme c'est le cas pour l'IFRS 16, la Société peut expliquer ce choix et commenter l'effet sur son rendement financier.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018. Tous les montants sont en dollars canadiens (« CA ») à moins d'avis contraire.

## ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 24 janvier 2019, Vidéotron Itée (« Vidéotron ») a vendu les activités de ses centres de données 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation ») pour un montant de 261,6 M\$, entièrement payé en espèces à la date de la transaction. Un montant de 0,9 M\$ est également dû par Vidéotron au 31 mars 2019 relativement à un ajustement lié au fonds de roulement. La détermination du produit final de la vente est, par ailleurs, assujettie à certains ajustements en fonction de la réalisation de conditions ultérieures, sur une période pouvant aller jusqu'à 10 années. Par conséquent, un gain sur disposition de 97,2 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice de 18,5 M\$, a été comptabilisé au premier trimestre 2019, tandis qu'un montant de 53,1 M\$ provenant du produit reçu à la date de la transaction a été différé relativement à l'estimation de la valeur actualisée des ajustements liés aux conditions ultérieures. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de ces activités ont été reclassés à titre d'activités abandonnées dans les états des résultats et des flux de trésorerie consolidés. Le montant reporté est réévalué sur une base trimestrielle et toute variation est comptabilisée aux résultats à titre d'activités abandonnées.

Dans ce rapport de gestion, seules les activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média sont incluses dans l'analyse des résultats par secteurs d'activité.

## **FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2018**

- Les revenus de Québecor ont totalisé 1,03 G\$ au premier trimestre 2019, en hausse de 25,3 M\$ (2,5 %) par rapport à la même période de 2018.
- Le 7 janvier 2019, Québecor a annoncé certains changements à la direction de la Société :
  - M. Jean-François Pruneau, qui occupait le poste de vice-président principal et chef de la direction financière de Québecor et de Québecor Média, a été nommé président et chef de la direction de Vidéotron. M. Pruneau succède ainsi à M<sup>me</sup> Manon Brouillette qui a quitté son emploi le 31 décembre 2018 et qui est candidate dans le cadre de l'élection des administrateurs lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de Québecor qui se tiendra le 9 mai 2019. De plus, M. Hugues Simard a été nommé chef de la direction financière de Québecor et de Québecor Média le 7 janvier 2019.
  - M. Marc M. Tremblay a été nommé chef de l'exploitation et des affaires juridiques et secrétaire corporatif de Québecor et de Québecor Média. M. Tremblay occupait le poste de vice-président principal, chef des affaires juridiques et des affaires publiques, et secrétaire corporatif de Québecor et de Québecor Média.

## **Télécommunications**

- Au premier trimestre 2019, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 22,0 M\$ (2,7 %) de ses revenus et de 5,8 M\$ (1,4 %) de son BAIIA ajusté, malgré l'ajustement rétroactif favorable de 10,9 M\$ comptabilisé au premier trimestre 2018, dans le secteur Télécommunications (qui crée un écart défavorable au premier trimestre 2019 lorsqu'on se compare au même trimestre 2018), relatif aux frais d'itinérance, à la suite d'une décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »). BAIIA ajusté en hausse de 15,1 M\$ (3,7 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Progression importante des revenus de Vidéotron au premier trimestre 2019 en téléphonie mobile (15,6 M\$ ou 12,4 %), en accès Internet (12,0 M\$ ou 4,6 %) et en équipements vendus aux clients (3,7 M\$ ou 8,1 %).
- Facturation moyenne d'abonnement par unité (« FMPU ») totale de Vidéotron de 49,47 \$ au premier trimestre 2019, contre 48,82 \$ à la même période de 2018, soit une croissance de 0,65 \$ (1,3 %). La FMPU mobile a atteint 52,50 \$ au premier trimestre 2019, contre 53,25 \$ à la même période de 2018, soit une baisse de 0,75 \$ (-1,4 %) attribuable, entre autres, à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil », aux forfaits multilignes et à l'impact du lancement de Fizz, la nouvelle marque de service mobile offerte à prix avantageux et entièrement numérique.
- Augmentation nette de 23 300 unités génératrices de revenus (« UGR ») (0,4 %) au premier trimestre 2019, dont 39 800 lignes (3,4 %) en téléphonie mobile, 10 900 clients (2,6 %) au service de vidéo sur demande par abonnement Club illico (« Club illico ») et 6 300 clients (0,4 %) à l'accès Internet par câble.
- Le 10 avril 2019, Québecor a annoncé l'achat, par Vidéotron, de 10 blocs de basses fréquences dans la bande de 600 MHz au terme de la plus récente enchère de spectre mobile commercial du ministère fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique Canada (« ISDE Canada »). Ces licences ont été acquises au coût de 256,0 M\$ et couvrent les régions de l'Est, du Sud et du Nord du Québec, en plus des régions de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario.
- Vidéotron s'est vu décerner maintes distinctions au cours du premier trimestre 2019, dont la première place en matière d'expérience client parmi les fournisseurs de services mobiles au Canada pour une troisième année consécutive, selon l'indice d'expérience de la clientèle de Forrester. Vidéotron a également été sacrée l'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois pour une 14<sup>e</sup> année consécutive, selon l'étude Réputation 2019 de Léger. De plus, Vidéotron a été couronnée, pour la sixième fois consécutive, la marque la plus influente de l'industrie des télécommunications au Québec, selon l'indice Ipsos-Infopresse 2019. Enfin, Vidéotron a fait son entrée au palmarès 2019 des 70 employeurs les plus écologiques au Canada, selon Media Corp. Canada.

## **Média**

- Le 1<sup>er</sup> avril 2019, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a conclu l'acquisition, annoncée le 22 février 2019, des sociétés du groupe Incendo Media inc., une entreprise montréalaise spécialisée dans la production et la distribution de produits télévisuels destinés au marché mondial, pour une considération en espèces de 12,0 M\$ et un solde à payer de 7,5 M\$, sous réserve de certains ajustements.

- Le 13 février 2019, Groupe TVA a conclu l'acquisition des sociétés du groupe de Serdy Média inc., détenteur et exploitant des chaînes spécialisées Évasion et Zeste, et des sociétés du groupe de Serdy Video inc., pour une somme totalisant 23,5 M\$, déduction faite de l'acquisition d'espèces de 0,5 M\$. De plus, un montant d'environ 1,9 M\$ est à payer relativement à certains ajustements postérieurs à la clôture de la transaction. Cette transaction avait été annoncée le 1<sup>er</sup> mai 2018 et a reçu l'approbation du CRTC le 14 janvier 2019.
- Selon les données du sondage Vividata pour le printemps 2019, *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* et le journal gratuit *24 heures* demeurent des chefs de file en information au Québec avec près de 4,0 millions de lecteurs par semaine, toutes plateformes confondues (papier, mobile et Internet). De plus, Groupe TVA se positionne toujours comme un joueur de premier plan de l'industrie canadienne du magazine avec une moyenne de plus de 9,3 millions de lecteurs, toutes plateformes confondues.

### **Opérations financières**

- Considérant le profil financier de la Société, le conseil d'administration a déterminé, au premier trimestre 2018, une cible de dividende à atteindre progressivement sur une période de quatre années, laquelle cible sera entre 30 % et 50 % des flux monétaires libres annuels de la Société. Ainsi, le conseil d'administration de la Société a déclaré le 8 mai 2019 un dividende trimestriel de 0,1125 \$ par action sur les actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions catégorie B de la Société, soit une hausse de plus de 100 %. Ce dividende sera versé le 18 juin 2019 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 24 mai 2019.
- Le 15 février 2019, Québecor Média a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie de 300,0 M\$ afin de proroger son échéance jusqu'en juillet 2022. Certaines conditions ont également été modifiées.
- Le 13 février 2019, Groupe TVA a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 150,0 M\$ afin de proroger son échéance jusqu'en février 2020. Certaines conditions ont également été modifiées.

### **MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS**

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### **BAIIA ajusté**

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 1**

**Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019	2018
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	423,0 \$	417,2 \$
Média	1,2	0,1
Sports et divertissement	(0,7)	(0,7)
Siège social	(2,8)	(0,7)
	420,7	415,9
Amortissement	(188,5)	(186,7)
Frais financiers	(82,1)	(78,5)
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(14,3)	(29,6)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(8,5)	(6,5)
Impôts sur le bénéfice	(37,9)	(39,2)
Bénéfice liés aux activités abandonnées	97,5	0,7
<b>Bénéfice net</b>	<b>186,9 \$</b>	<b>76,1 \$</b>

**BAIIA ajusté sans retraitement des données comparatives**

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net pour le premier trimestre 2019, comparativement au premier trimestre 2018, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

**Tableau 2**

**Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés, sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019	2018
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	423,0 \$	407,9 \$
Média	1,2	(1,1)
Sports et divertissement	(0,7)	(2,1)
Siège social	(2,8)	0,1
	420,7	404,8
Amortissement	(188,5)	(178,6)
Frais financiers	(82,1)	(76,2)
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(14,3)	(29,6)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(8,5)	(6,5)
Impôts sur le bénéfice	(37,9)	(39,0)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	97,5	0,7
<b>Bénéfice net</b>	<b>186,9 \$</b>	<b>75,6 \$</b>

## Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 3**

### Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019	2018
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	111,4 \$	89,5 \$
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(14,3)	(29,6)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(8,5)	(6,5)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements <sup>1</sup>	2,1	2,1
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	0,8	1,1
Activités abandonnées	97,5	0,5
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>189,0 \$</b>	<b>57,1 \$</b>

<sup>1</sup> Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

## Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le BAIIA ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, la distribution de capital versé par Québecor Média, le remboursement de la dette à long terme et le rachat de participations ne donnant pas le contrôle. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. La définition des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises. Les tableaux 8 et 9 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

## **Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média**

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale selon les IFRS, moins les acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, plus le produit d'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Québecor Média. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles dans Québecor Média pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, la distribution de capital versé, le remboursement de la dette à long terme et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 9 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

## **INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT**

### **Unité génératrice de revenus**

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de clients aux services d'Internet par câble, de télédistribution et de Club illico, et le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et de téléphonie par câble. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

### **Facturation moyenne par unité**

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit la FMPU. Cet indicateur sert à mesurer la facturation moyenne d'abonnement par UGR. La FMPU n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul de la FMPU utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

La FMPU mobile se calcule en divisant la facturation moyenne d'abonnement du service de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

La FMPU totale se calcule en divisant la facturation moyenne combinée d'abonnement des services d'Internet par câble, de télédistribution, de Club illico, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble, par le nombre total moyen d'UGR des services d'Internet par câble, de télédistribution, de téléphonie mobile et de téléphonie par câble durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

# ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

## Comparaison des premiers trimestres 2019 et 2018

**Revenus** de 1,03 G\$, en hausse de 25,3 M\$ (2,5 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (22,0 M\$ ou 2,7 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (3,2 M\$ ou 8,6 %).
- Diminution dans le secteur Média (0,5 M\$ ou -0,3 %).

**BAIIA ajusté** de 420,7 M\$, en hausse de 4,8 M\$ (1,2 %). BAIIA ajusté en hausse de 15,9 M\$ (3,9 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

- Hausse dans le secteur Télécommunications 5,8 M\$ (1,4 %) du BAIIA ajusté du secteur, malgré l'ajustement rétroactif favorable de 10,9 M\$ comptabilisé au premier trimestre 2018, dans le secteur Télécommunications (qui crée un écart défavorable au premier trimestre 2019 lorsqu'on se compare au même trimestre 2018), relatif aux frais d'itinérance à la suite d'une décision du CRTC. BAIIA ajusté du secteur Télécommunications en hausse de 15,1 M\$ (3,7 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.
- Hausse du BAIIA ajusté dans le secteur Média (1,1 M\$).
- BAIIA ajusté stable dans le secteur Sports et divertissement.
- Écart défavorable au siège social (2,1 M\$), expliqué par une hausse de la charge de rémunération à base d'actions, de même que par une augmentation des coûts associés aux activités philanthropiques.
- Les variations de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et de la valeur des unités d'actions basées sur le prix de l'action de Québecor ont entraîné un écart défavorable de 2,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier trimestre 2019, par rapport à la même période de 2018.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 189,0 M\$ au premier trimestre 2019 (0,74 \$ par action de base), contre 57,1 M\$ (0,24 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une augmentation de 131,9 M\$ (0,50 \$ par action de base), qui s'explique principalement par :

- l'écart favorable de 97,0 M\$ au chapitre du bénéfice lié aux activités abandonnées ;
- l'écart favorable de 21,1 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
- l'écart favorable de 15,3 M\$ relativement à la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 14,6 M\$ sans incidence fiscale.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16 de 189,0 M\$ au premier trimestre 2019, contre 56,7 M\$ à la même période de 2018, soit une augmentation de 132,3 M\$.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 111,4 M\$ (0,44 \$ par action de base) au premier trimestre 2019, contre 89,5 M\$ (0,38 \$ par action de base) à la même période de 2018, soit une hausse de 21,9 M\$ (0,06 \$ par action de base), ou de 24,4 %.

**Charge d'amortissement** de 188,5 M\$ au premier trimestre 2019, soit une augmentation de 1,8 M\$.

**Frais financiers** de 82,1 M\$ au premier trimestre 2019, en hausse de 3,6 M\$, qui s'explique principalement par un niveau moyen d'endettement plus élevé, attribuable au financement par dette d'une partie du rachat, au deuxième trimestre 2018, des actions de Québecor Média détenues par CDP Capital et par une diminution des revenus d'intérêt générés par les liquidités, contrebalancée en partie par un taux d'intérêt moyen inférieur de la dette.

**Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers** de 14,3 M\$ au premier trimestre 2019, contre 29,6 M\$ à la même période de 2018, soit un écart favorable de 15,3 M\$, qui s'explique essentiellement par la variation favorable de 14,6 M\$, sans incidence fiscale, de la perte sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles.

**Charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments** de 8,5 M\$ au premier trimestre 2019, contre 6,5 M\$ à la même période de 2018, soit un écart défavorable de 2,0 M\$.

- Au cours du premier trimestre 2019, une charge de restructuration nette de 5,0 M\$ a été comptabilisée relativement à différentes mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (6,5 M\$ au premier trimestre 2018). Une charge de dépréciation d'actifs de 3,5 M\$ a également été comptabilisée au premier trimestre 2019 liée à différentes mesures de restructuration.

**Charge d'impôts sur le bénéfice** de 37,9 M\$ au premier trimestre 2019 (taux d'imposition effectif de 26,9 %), contre 39,2 M\$ (taux d'imposition effectif de 27,5 %) à la même période de 2018, soit un écart favorable de 1,3 M\$. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

## ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

### Télécommunications

#### Résultats d'exploitation du premier trimestre 2019

**Revenus** de 840,7 M\$ au premier trimestre 2019, en hausse de 22,0 M\$ (2,7 %).

- Revenus du service de téléphonie mobile de 141,4 M\$, soit une progression de 15,6 M\$ (12,4 %) due pour l'essentiel à la croissance du nombre de lignes.
- Revenus des services d'accès Internet de 273,6 M\$, en hausse de 12,0 M\$ (4,6 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation des revenus par client, dont l'incidence favorable d'une combinaison de produits et de la hausse de certains tarifs, ainsi que par la hausse de la clientèle, contrebalancées en partie par la diminution des surcharges liées à la consommation.
- Revenus totaux des services de télédistribution de 245,2 M\$, soit une diminution de 3,5 M\$ (-1,4 %) surtout due à l'impact de la baisse nette du nombre de clients, contrebalancée en partie par une hausse du revenu par client.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 87,3 M\$, en baisse de 7,9 M\$ (-8,3 %), principalement due à l'impact de la diminution nette du nombre de lignes et de la baisse du revenu par ligne.
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 49,2 M\$, en hausse de 3,7 M\$ (8,1 %), surtout en raison de l'augmentation des revenus d'appareil mobile.
- Autres revenus de 44,0 M\$, en hausse de 2,1 M\$ (5,0 %), principalement attribuable à la hausse des revenus de Club illico, qui ont atteint 12,9 M\$, soit une croissance de 1,8 M\$ (16,2 %).

**FMPU** totale de Vidéotron de 49,47 \$ au premier trimestre 2019, contre 48,82 \$ à la même période de 2018, soit une croissance de 0,65 \$ (1,3 %). La FMPU mobile a atteint 52,50 \$ au premier trimestre 2019, contre 53,25 \$ à la même période de 2018, soit une baisse de 0,75 \$ (-1,4 %) attribuable, entre autres, à la popularité des forfaits de type « Apportez votre appareil », aux forfaits multilignes et à l'impact du lancement de Fizz, la nouvelle marque de service mobile offerte à prix avantageux et entièrement numérique.

#### Statistiques de clientèle

**UGR** – Au 31 mars 2019, le nombre total d'UGR s'établissait à 6 013 600, soit une hausse de 23 300 unités (0,4 %) par rapport à la fin de 2018, contre une augmentation de 19 300 au premier trimestre 2018 (tableau 4). Le nombre d'UGR a augmenté de 113 200 (1,9 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2019.

**Téléphonie mobile** – Au 31 mars 2019, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 1 193 600, soit une augmentation de 39 800 lignes (3,4 %) par rapport à la fin de 2018, contre une hausse de 23 300 au premier trimestre 2018. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 146 300 (14,0 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2019 (tableau 4).

**Accès Internet par câble** – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 710 800 au 31 mars 2019, en hausse de 6 300 clients (0,4 %) au premier trimestre 2019, contre une augmentation de 8 100 clients à la même période de 2018. Pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2019, le service d'accès Internet par câble a recruté 36 200 clients (2,2 %) (tableau 4). Au 31 mars 2019, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 58,7 %, contre 58,2 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 915 400 au 31 mars 2019, contre 2 879 500 un an plus tôt).

**Télédistribution** – Au 31 mars 2019, le nombre de clients en télédistribution s'établissait à 1 582 600, soit une diminution de 14 700 clients (-0,9 %) par rapport à la fin de 2018, contre une baisse de 15 000 clients à la même période de 2018. Le nombre de clients à ce service a diminué de 42 900 (-2,6 %) sur une période de 12 mois (tableau 4). Au 31 mars 2019, le service de télédistribution affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 54,3 %, contre 56,5 % un an plus tôt.

*Téléphonie par câble* – Au 31 mars 2019, ce service comptait 1 094 900 lignes, soit une baisse de 19 000 (-1,7 %) au premier trimestre 2019, contre une diminution de 18 900 lignes à la même période de 2018. Le nombre de lignes à ce service a diminué de 74 700 (-6,4 %) sur une période de 12 mois (tableau 4). Au 31 mars 2019, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 37,6 %, contre 40,6 % un an plus tôt.

*Club illico* – Au 31 mars 2019, le nombre de clients à Club illico s'élevait 431 700, soit une augmentation de 10 900 clients (2,6 %) au premier trimestre 2019, contre une hausse de 21 800 clients à la même période de 2018. Le nombre de clients à ce service a augmenté de 48 300 (12,6 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2019 (tableau 4).

**Tableau 4**

**UGR du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres**

(en milliers d'unités)

	Mars 2019	Déc. 2018	Sept. 2018	Juin 2018	Mars 2018	Déc. 2017	Sept. 2017	Juin 2017
Téléphonie mobile	1 193,6	1 153,8	1 120,7	1 079,2	1 047,3	1 024,0	990,3	953,3
Internet par câble	1 710,8	1 704,5	1 697,5	1 674,1	1 674,6	1 666,5	1 654,1	1 627,2
Télédistribution	1 582,6	1 597,3	1 603,7	1 606,0	1 625,5	1 640,5	1 649,0	1 656,7
Téléphonie par câble	1 094,9	1 113,9	1 131,1	1 148,2	1 169,6	1 188,5	1 205,4	1 221,0
Club illico	431,7	420,8	402,9	391,9	383,4	361,6	347,4	337,6
<b>Total</b>	<b>6 013,6</b>	<b>5 990,3</b>	<b>5 955,9</b>	<b>5 899,4</b>	<b>5 900,4</b>	<b>5 881,1</b>	<b>5 846,2</b>	<b>5 795,8</b>

**BAIIA ajusté** de 423,0 M\$, en hausse de 5,8 M\$ (1,4 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse nette des revenus ;
- la baisse de certains frais d'exploitation, dont les frais d'ingénierie, d'administration et de publicité, atténuée par l'impact défavorable des frais de démarrage de Fizz.

Contrebalancés en partie par :

- l'ajustement rétroactif favorable de 10,9 M\$ comptabilisé au premier trimestre 2018 (qui crée un écart défavorable au premier trimestre 2019 lorsqu'on se compare au même trimestre 2018), relatif aux frais d'itinérance à la suite d'une décision du CRTC ;
- la hausse des coûts par appareil mobile vendus.

**BAIIA ajusté** en hausse de 15,1 M\$ (3,7 %), sans retraitement des données comparatives à la suite de l'adoption de l'IFRS 16.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 49,7 % au premier trimestre 2019, contre 49,0 % à la même période de 2018.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 244,4 M\$ au premier trimestre 2019, contre 223,7 M\$ à la même période de 2018 (tableau 5). Cette augmentation de 20,7 M\$ s'explique par la diminution de 6,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations due surtout à une baisse des investissements liés au plan de location des terminaux numériques et aux investissements dans les réseaux filaire et sans fil, la baisse de 6,4 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels, qui s'explique surtout par la diminution des investissements dans le projet de télévision sur protocole Internet (« IPTV »), et par la progression de 5,8 M\$ du BAIIA ajusté.

**Tableau 5 : Télécommunications****Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019	2018
BAlIA ajusté	423,0 \$	417,2 \$
Acquisitions d'immobilisations	(132,6)	(138,9)
Acquisitions d'actifs incorporels	(48,6)	(55,0)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	2,6	0,4
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur</b>	<b>244,4 \$</b>	<b>223,7 \$</b>

**Média**

**Revenus** de 172,7 M\$ au premier trimestre 2019, en baisse de 0,5 M\$ (-0,3 %).

- Diminution des revenus de publicité de 2,5 M\$ (-2,9 %), principalement attribuable à la baisse des revenus de publicité des journaux, du Réseau TVA et des magazines, contrebalancée en partie par une hausse des revenus publicitaires des chaînes spécialisées et de Québecor Média Affichage.
- Augmentation des revenus d'abonnement de 0,7 M\$ (1,4 %), provenant surtout des chaînes spécialisées, contrebalancée en partie par la baisse des revenus d'abonnement aux magazines.
- Autres revenus en hausse de 1,3 M\$ (3,5 %), expliquée principalement par l'augmentation des revenus des services cinématographiques et audiovisuels.

**BAlIA ajusté** de 1,2 M\$ au premier trimestre 2019, soit un écart favorable de 1,1 M\$ qui s'explique surtout par :

- la baisse de certains frais d'exploitation, dont les coûts de main-d'œuvre et de marketing en édition de journaux, les frais d'abonnement aux magazines et les frais de contenu en télédiffusion, atténuée en partie par la hausse des frais numériques.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 99,3 % au premier trimestre 2019, contre 99,9 % à la même période de 2018. Cette diminution est surtout attribuable à la baisse des frais d'exploitation.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** négatifs de 7,1 M\$ au premier trimestre 2019, contre des flux négatifs de 6,4 M\$ à la même période de 2018 (tableau 6). Cet écart défavorable de 0,7 M\$ s'explique par l'augmentation de 1,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, contrebalancé par la hausse du BAlIA ajusté de 1,1 M\$.

**Tableau 6 : Média****Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019	2018
BAlIA ajusté	1,2 \$	0,1 \$
Acquisitions d'immobilisations	(6,7)	(5,0)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,6)	(1,5)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs</b>	<b>(7,1) \$</b>	<b>(6,4) \$</b>

## Sports et divertissement

**Revenus** de 40,4 M\$ au premier trimestre 2019, soit une hausse de 3,2 M\$ (8,6 %), principalement attribuable à l'augmentation des revenus de distribution de livres.

**BAlIA ajusté négatif** de 0,7 M\$ au premier trimestre 2019, soit stable par rapport à la même période de 2018.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs** de 2,2 M\$ au premier trimestre 2019, contre des flux négatifs de 1,9 M\$ à la même période de 2018 (tableau 7). Cet écart défavorable de 0,3 M\$ s'explique par l'augmentation des acquisitions d'immobilisations.

### Tableau 7 : Sports et divertissement

#### Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

Trois mois terminés les 31 mars

	2019	2018
BAlIA ajusté négatif	(0,7) \$	(0,7) \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,5)	(0,2)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,0)	(1,0)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs</b>	<b>(2,2) \$</b>	<b>(1,9) \$</b>

## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société, ainsi que de la situation financière à la date du bilan

### Exploitation

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies** de 180,5 M\$ au premier trimestre 2019, contre 300,9 M\$ à la même période de 2018.

Cette diminution de 120,4 M\$ s'explique surtout par :

- l'écart défavorable de 136,9 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie, expliqué principalement par la variation défavorable des impôts sur le bénéfice à payer dans le secteur Télécommunications.
- la hausse de 3,4 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt.

Contrebalancés en partie par :

- la diminution de 14,2 M\$ des impôts exigibles ;
- la hausse de 5,8 M\$ du BAIIA ajusté du secteur Télécommunications.

La variation défavorable des impôts sur le bénéfice à payer du secteur Télécommunications a eu un impact défavorable au premier trimestre 2019 sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies, comparativement au trimestre correspondant de 2018, tandis que la hausse de la rentabilité du secteur Télécommunications a eu une incidence favorable.

**Fonds de roulement** négatif de 268,4 M\$ au 31 mars 2019, contre un fonds de roulement négatif de 325,1 M\$ au 31 décembre 2018, soit un écart favorable de 56,7 M\$, qui s'explique surtout par la diminution des créditeurs et charges à payer et la baisse des impôts sur le bénéfice net à payer, contrebalancé en partie par la baisse des actifs nets destinés à la vente et des débiteurs.

### Investissement

**Acquisitions d'immobilisations** de 139,8 M\$ au premier trimestre 2019, contre 144,5 M\$ à la même période de 2018, soit une diminution de 4,7 M\$, surtout attribuable à la baisse des investissements liés au plan de location des terminaux numériques et aux investissements dans les réseaux filaire et sans fil du secteur Télécommunications.

**Acquisitions d'actifs incorporels** de 51,2 M\$ au premier trimestre 2019, contre 56,9 M\$ à la même période de 2018, soit une diminution de 5,7 M\$ qui s'explique principalement par la baisse des investissements dans le projet IPTV dans le secteur Télécommunications.

**Produit d'aliénation d'éléments d'actif** de 2,6 M\$ au premier trimestre 2019, contre 0,4 M\$ à la même période de 2018.

**Acquisitions d'entreprises** de 23,5 M\$ au premier trimestre 2019, contre 2,7 M\$ à la même période de 2018.

- Au premier trimestre 2019, les acquisitions d'entreprises s'expliquent par l'acquisition des sociétés du groupe de Serdy Média inc. et des sociétés du groupe de Serdy Vidéo inc., dans le secteur Média.

**Disposition d'entreprises** de 261,6 M\$ au premier trimestre 2019, attribuable à la vente des activités des centres de données 4Degrés Colocation.

### Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média** de 14,9 M\$ au premier trimestre 2019, contre 103,7 M\$ à la même période de 2018 (tableau 8). Cette baisse de 88,8 M\$ s'explique principalement par :

- la diminution de 101,1 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies.

Contrebalancée en partie par :

- la baisse de 10,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

**Tableau 8****Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média**

(en millions de dollars canadiens)

Trois mois terminés les 31 mars

	2019	2018
<b>Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs (flux de trésorerie d'exploitation des secteurs négatifs)</b>		
Télécommunications	244,4 \$	223,7 \$
Média	(7,1)	(6,4)
Sports et divertissement	(2,2)	(1,9)
Siège social de Québecor Média	(0,8)	1,1
	<b>234,3</b>	216,5
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(69,6)	(69,5)
Portion monétaire liée à la restructuration des activités d'exploitation et autres éléments	(5,0)	(6,5)
Impôts exigibles	(45,6)	(59,8)
Autres	(1,6)	(1,1)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(97,6)	24,1
<b>Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média</b>	<b>14,9 \$</b>	103,7 \$

**Tableau 9****Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor**

(en millions de dollars canadiens)

Trois mois terminés les 31 mars

	2019	2018
<b>Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média présentés au tableau 8</b>	<b>14,9 \$</b>	103,7 \$
Éléments des flux de trésorerie du siège social de Québecor :		
Flux de trésorerie du secteur	(2,0)	(1,6)
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(10,5)	(7,2)
Autres	(0,1)	-
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(10,2)	5,0
	<b>(22,8)</b>	(3,8)
Plus l'acquisition d'immobilisations	139,8	144,5
Plus l'acquisition d'actifs incorporels	51,2	56,9
Moins les produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(2,6)	(0,4)
<b>Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor</b>	<b>180,5 \$</b>	300,9 \$

## **Financement**

**Dettes consolidées** (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en baisse de 273,6 M\$ au premier trimestre 2019. Variation nette défavorable de 114,0 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au cours du premier trimestre de 2019, les diminutions de la dette sont essentiellement attribuables à :
  - la diminution nette par Vidéotron, Groupe TVA et Québecor Média des tirages sur leurs facilités de crédit bancaire renouvelables pour un montant de 180,2 M\$ ;
  - l'incidence favorable du taux de change de 96,6 M\$. La baisse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par la baisse de l'actif (ou une hausse du passif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisées sous « Instruments financiers dérivés ».
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 887,0 M\$ au 31 décembre 2018 à un actif net de 773,0 M\$ au 31 mars 2019, soit une variation nette défavorable de 114,0 M\$ expliquée principalement par :
  - l'écart défavorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés ;
  - l'impact défavorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis.
- Le 15 février 2019, Québecor Média a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie de 300,0 M\$ afin de proroger son échéance jusqu'en juillet 2022. Certaines conditions ont également été modifiées.
- Le 13 février 2019, Groupe TVA a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 150,0 M\$ afin de proroger son échéance jusqu'en février 2020. Certaines conditions ont également été modifiées.

## **Situation financière**

**Liquidités disponibles nettes** de 1,25 G\$ au 31 mars 2019 pour Québecor Média et ses filiales détenues à part entière, soit des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 1,26 G\$, moins des emprunts bancaires de 5,8 M\$.

**Liquidités disponibles nettes** de 46,9 M\$ au 31 mars 2019 pour Québecor au niveau corporatif, soit des espèces et quasi-espèces de 1,9 M\$ et des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 45,0 M\$.

**Dettes consolidées** (dette à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 6,18 G\$ au 31 mars 2019, soit une diminution de 273,6 M\$ par rapport au 31 décembre 2018. Variation nette défavorable de 114,0 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 3,96 G\$ de Vidéotron (4,23 G\$ au 31 décembre 2018), de 72,3 M\$ de Groupe TVA (52,8 M\$ au 31 décembre 2018), de 2,09 G\$ de Québecor Média (2,12 G\$ au 31 décembre 2018) et de 53,0 M\$ de Québecor (53,2 M\$ au 31 décembre 2018).

Au 31 mars 2019, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

### **Tableau 10**

#### **Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor**

#### **Périodes de 12 mois terminées les 31 mars**

(en millions de dollars canadiens)

2020	68,5	\$
2021	443,8	
2022	1,4	
2023	2 757,8	
2024	532,8	
2025 et ultérieurement	2 376,8	
<b>Total</b>	<b>6 181,1</b>	<b>\$</b>

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation, y compris des débentures convertibles, par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 4,8 années au 31 mars 2019 (5,1 années au 31 décembre 2018). Au 31 mars 2019, compte tenu des instruments de couverture, la dette était constituée d'environ 79,0 % de titres à taux fixe (76,3 % au 31 décembre 2018) et de 21,0 % de titres à taux variable (23,7 % au 31 décembre 2018).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions, de dividendes aux actionnaires et de dividendes (ou de distributions) à des participations ne donnant pas le contrôle. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le BAIIA ajusté). Au 31 mars 2019, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

### **Dividendes déclarés**

Le 8 mai 2019, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,1125 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B, soit une hausse de plus de 100 %. Ce dividende sera versé le 18 juin 2019 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 24 mai 2019.

### **Enchères de spectre dans la bande de 600 MHz**

Québecor a annoncé, le 10 avril 2019, l'achat, par Vidéotron, de 10 blocs de basses fréquences dans la bande de 600 MHz au terme de la plus récente enchère de spectre mobile commercial de ISDE Canada. Ces licences ont été acquises au coût de 256,0 M\$ et couvrent les régions de l'Est, du Sud et du Nord du Québec, en plus des régions de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario.

## Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2019

Tableau 11

### Bilan consolidé de Québecor

#### Analyse des principales variations entre le 31 mars 2019 et le 31 décembre 2018

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2019		31 déc. 2018		Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<b>Actif</b>						
Débiteurs	519,5	\$	553,8	\$	(34,3)	\$ Incidence de la variation courante des activités
Actifs nets détenus pour la revente <sup>1</sup>	-		88,4		(88,4)	Vente de 4Degrés Colocation
Immobilisations	3 419,0		3 467,3		(48,3)	Amortissement de la période moins les acquisitions d'immobilisations sur une base d'exercice
Instruments financiers dérivés <sup>2</sup>	773,0		887,0		(114,0)	Cf. « Financement »
<b>Passif</b>						
Créditeurs et charges à payer	756,2		832,0		(75,8)	Incidence de la variation courante des activités
Impôts sur le bénéfice <sup>3</sup>	21,2		114,4		(93,2)	Déboursés courants moins les impôts exigibles de la période
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	6 178,9		6 452,5		(273,6)	Cf. « Financement »
Autres passifs à long terme	306,9		235,7		71,2	Contrepartie conditionnelle relative à la vente de 4Degrés Colocation et perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

<sup>1</sup> Actif à court terme moins le passif à court terme

<sup>2</sup> Actif à long terme moins le passif à long terme

<sup>3</sup> Passif à court terme moins l'actif à court terme

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 31 mars 2019, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, les débetures convertibles et les obligations locatives, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, ainsi que ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 12.

**Tableau 12**  
**Obligations contractuelles de Québecor au 31 mars 2019**  
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme <sup>1</sup>	6 181,1	\$ 68,5	\$ 445,2	\$ 3 290,6	\$ 2 376,8
Débetures convertibles <sup>2</sup>	150,0	-	-	-	150,0
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme et sur les débetures convertibles <sup>3</sup>	1 435,7	221,4	577,4	401,2	235,7
Obligations locatives	138,6	35,7	42,5	21,8	38,6
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	46,8	6,9	9,3	6,3	24,3
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	1 722,2	391,3	625,1	276,4	429,4
Instruments financiers dérivés <sup>4</sup>	(800,6)	0,3	(95,3)	(570,4)	(135,2)
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>8 873,8</b>	<b>\$ 724,1</b>	<b>\$ 1 604,2</b>	<b>\$ 3 425,9</b>	<b>\$ 3 119,6</b>

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour comptabiliser les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts et aux frais de financement.

<sup>2</sup> Basé sur la valeur du marché au 31 mars 2019 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 26,85 \$ et d'un prix plafond de 33,5625 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre de ses actions catégorie B correspondant.

<sup>3</sup> Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débetures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur, les taux d'intérêt des couvertures et les taux de change des couvertures sur devises au 31 mars 2019.

<sup>4</sup> Estimation des encaissements futurs, déduction faite des déboursés futurs liés à la couverture des devises en utilisant des instruments financiers dérivés.

### Transactions entre parties liées

Au cours du premier trimestre 2019, la Société a effectué des ventes à des parties liées pour un montant de 0,9 M\$ (0,7 M\$ à la même période de 2018).

## Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 13 présente les données du capital-actions de la Société au 24 avril 2019. De plus, 1 732 892 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 24 avril 2019.

**Tableau 13**

### Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 24 avril 2019	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	77 246 944	8,6 \$
Actions catégorie B	178 670 053	1 052,2

Le 8 août 2018, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 7 800 000 actions catégorie B représentant environ 5,0 % des actions catégorie B émises et en circulation au 1<sup>er</sup> août 2018. Les rachats peuvent être effectués entre les 15 août 2018 et 14 août 2019, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours du premier trimestre 2019, la Société a racheté et annulé 1 319 600 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 39,5 M\$ (4 125 800 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 98,7 M\$ en 2018). L'excédent de 31,7 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en augmentation du déficit (réduction des bénéfices non répartis de 90,8 M\$ en 2018). Le 1<sup>er</sup> février 2019, le maximum d'actions catégorie B pouvant être rachetées dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités, autorisé le 8 août 2018, a été atteint.

Au cours du premier trimestre 2019, 180 000 actions catégorie B de Québecor ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 2,7 M\$. À la suite de cette transaction, le surplus d'apport a augmenté de 3,0 M\$ et le passif lié aux régimes d'options d'achat d'actions a diminué du même montant.

## Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des actifs liés à des contrats, des placements à long terme, des dettes bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, une dette à long terme, des débiteures convertibles et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable, et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débiteures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 31 mars 2019 et 31 décembre 2018 sont les suivantes :

**Tableau 14****Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés**

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	31 mars 2019		31 décembre 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Dette à long terme<sup>1</sup></b>	<b>(6 181,1)</b>	<b>\$ (6 388,0)</b>	<b>(6 461,7)</b>	<b>\$ (6 444,9)</b>
<b>Débetures convertibles<sup>2</sup></b>	<b>(164,5)</b>	<b>(164,5)</b>	<b>(150,6)</b>	<b>(150,6)</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
Contrats de change à terme	1,4	1,4	6,7	6,7
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt	771,6	771,6	880,3	880,3

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert et aux frais de financement.

<sup>2</sup> La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, comptabilisés comme dérivés incorporés.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours de marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, basée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

La juste valeur des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation, taux d'intérêt et primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Les pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les premiers trimestres 2019 et 2018 sont résumés dans le tableau 15.

**Tableau 15****Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2019	2018
Perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles	13,6 \$	28,2 \$
Autres	0,7	1,4
	<b>14,3 \$</b>	<b>29,6 \$</b>

Une perte de 19,3 M\$ a été comptabilisée au premier trimestre 2019 aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (43,1 M\$ au premier trimestre 2018).

## Éventualités et litiges

Dans le cadre des litiges commerciaux entre la Société et un concurrent, des poursuites ont été engagées par la Société et contre la Société. À ce stade-ci des poursuites, la direction de la Société est d'avis que le dénouement ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

## Modifications de conventions comptables

### i) IFRS 16 – Contrats de location

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Société a adopté sur une base rétroactive complète les nouvelles règles de l'IFRS 16 qui établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf pour certaines exceptions. En particulier, les preneurs doivent présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents. Les actifs et passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée.

L'adoption de la norme IFRS 16 a eu des impacts importants sur les états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme pour l'utilisation de locaux ou d'équipements.

Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location sont comptabilisées aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge d'intérêt sur l'obligation locative. Puisqu'en vertu de la norme précédente les charges liées aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles étaient engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifie le moment où celles-ci sont comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans les états consolidés des résultats.

Par ailleurs, les paiements en capital de l'obligation locative sont dorénavant présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie, tandis que selon la norme précédente ces paiements étaient présentés en tant qu'activités d'exploitation.

L'adoption rétroactive de l'IFRS 16 a eu les impacts suivants sur les données financières consolidées comparatives :

### États consolidés des résultats et du résultat global

Augmentation (diminution)	Trois mois terminés le 31 mars 2018	
Achats de biens et services	(11,1)	\$
Amortissement	8,1	
Frais financiers	2,3	
Charge d'impôts différés	0,2	
<b>Bénéfice net et résultat global</b>	<b>0,5</b>	<b>\$</b>
Bénéfice net et résultat global attribuable aux :		
Actionnaires	0,4	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,1	
<b>Résultat par action attribuable aux actionnaires</b>	<b>–</b>	<b>\$</b>

## Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Autres éléments d'actif	(2,2)	\$ (2,2) \$
Immobilisations	15,5	15,5
Actifs liés au droit d'utilisation	112,6	133,5
Provisions	(1,5)	(1,4)
Obligations locatives <sup>1</sup>	144,4	167,9
Autres éléments de passif	(4,3)	(3,4)
Passif d'impôts reportés	(3,3)	(4,3)
Déficit	9,2	7,2
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)	(4,8)

<sup>1</sup> La tranche à court des passifs liés au contrat de location s'élève à \$36,0 millions au 31 décembre 2018 et à \$39,8 millions au 31 décembre 2017.

### ii) IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

L'IFRIC 23 fournit des lignes directrices sur la manière d'évaluer les positions fiscales incertaines sur la base des probabilités que les autorités fiscales acceptent ou non les positions fiscales de la Société. L'adoption de l'IFRIC 23 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés.

## Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2019, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

## Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)>.

## Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;

- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement du réseau de Québecor Média ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet, de téléphonie mobile et par câble, et de Club illico, ainsi que la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- la capacité de Québecor Média de développer avec succès les activités de son secteur Sports et divertissement ou d'autres domaines en expansion de ses autres secteurs d'activité ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)> et à <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 8 mai 2019 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 8 mai 2019

# QUÉBECOR INC.

## SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2019	2018			2017			
	31 mars	31 déc. <sup>1</sup>	30 sept. <sup>1</sup>	30 juin <sup>1</sup>	31 mars <sup>1</sup>	31 déc. <sup>1</sup>	30 sept. <sup>1</sup>	30 juin <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>	<b>1 027,3 \$</b>	1 087,1 \$	1 053,2 \$	1 038,7 \$	1 002,0 \$	1 059,5 \$	1 036,1 \$	1 034,0 \$
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>420,7</b>	460,5	474,0	425,9	415,9	428,7	440,1	412,0
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	111,4	133,3	141,6	105,9	89,5	83,9	103,3	87,0
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(14,4)	(11,5)	54,9	(75,7)	(29,1)	(7,8)	(79,1)	(36,2)
Éléments inhabituels	(5,5)	(5,5)	(10,2)	10,8	(3,8)	(5,6)	149,0	78,6
Activités abandonnées	97,5	1,1	0,9	1,0	0,5	0,5	5,4	7,7
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>189,0</b>	117,4	187,2	42,0	57,1	71,0	178,6	137,1

### Données de base par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,44 \$	0,52 \$	0,62 \$	0,44 \$	0,38 \$	0,35 \$	0,43 \$	0,36 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,06)	(0,05)	0,24	(0,32)	(0,12)	(0,03)	(0,33)	(0,15)
Éléments inhabituels	(0,02)	(0,02)	(0,05)	0,05	(0,02)	(0,03)	0,62	0,32
Activités abandonnées	0,38	0,01	-	0,01	-	-	0,02	0,04
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>0,74</b>	0,46	0,81	0,18	0,24	0,29	0,74	0,57

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	256,0	255,1	232,8	233,5	235,9	239,7	241,4	242,8
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

### Données diluées par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,43 \$	0,51 \$	0,55 \$	0,40 \$	0,34 \$	0,32 \$	0,39 \$	0,32 \$
Impact de la dilution	0,01	0,01	-	0,04	0,04	0,03	0,04	0,04
(Perte) gain sur évaluation et des instruments financiers	(0,06)	(0,05)	-	(0,32)	(0,12)	(0,03)	(0,33)	(0,15)
Éléments inhabituels	(0,02)	(0,02)	(0,04)	0,05	(0,02)	(0,03)	0,62	0,32
Activités abandonnées	0,38	0,01	-	0,01	-	-	0,02	0,04
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>0,74</b>	0,46	0,51	0,18	0,24	0,29	0,74	0,57

Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	256,5	255,5	268,8	239,4	236,3	240,0	241,8	243,2
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

<sup>1</sup> Les données comparatives ont été retraitées afin de refléter l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*.